

## Rose Ntwenga : "le temps de la Restitution est arrivé"

@rib News, 05/11/2012 Dix-sept ans après l'enlèvement de Djuni, le 5 octobre 1995. Injustice et Barbarie au Burundi. Contribution à la Commission Vérité et au Mécanisme de Justice transitionnelle. Montpellier, le 4 novembre 2012. Par Rose Ntwenga. Félix Ntwenga junior, dit Djuni, mon demi-frère a été enlevé à Bujumbura le 5 octobre 1995, par de jeunes hommes de sa connaissance, dans le quartier de Buyenzi, tout près du marché de Ruvumera. Après que l'un des ravisseurs ait désigné du doigt, d'autres jeunes [1] ont sorti du lot des passagers du bus pour le conduire de Bwiza. C'était l'adresse de Bosco Sindihebura, dit Cehusi, mon demi-frère du côté de ma mère, Marcelline Ndikumana. Arthur Nshimiye, l'ami de Djuni, avec qui il partageait la navette, a assisté à la scène. Il a eu la présence d'esprit de ne pas faire de commentaires dès les premiers ordres en vue de l'enlèvement. Par contre, il s'est empressé de retourner à Katumba avertir ma nièce, Espérance Nahimana, de la situation impensable en cours. Elle devait convaincre son oncle Cehusi de laisser la vie sauve à son autre oncle [2]. Malgré toutes les demandes répétées de ma nièce, Djuni n'est jamais apparu au grand jour et son corps n'a jamais été retrouvé. Une situation très difficile se présentait à nouveau pour la famille de Venant Ntwenga.

Après les fusillades du 21 octobre au 31 décembre 1965, ceux de décembre 1969, les innombrables exécutions arbitraires d'avril 1972 à la fin de l'année 1973, [3] ces pratiques de maltraitance des corps des individus sont insupportables. Elles durent dans le temps, et se sont poursuivies, y compris jusqu'aujourd'hui, sans véritablement heurter les consciences françaises intelligibles. A l'occasion de ce cas familial de « une personne disparue » en 1995, je sollicite les membres du personnel de la Croix Rouge internationale au Burundi, qui, deux années plus tard en octobre 1993, ont pesé sur les décisions initiales des putschistes. Ces derniers ont été contraints, à leur demande, d'exhumer le corps du président Melchior Ndadaye, enfoui à la sauvette à l'intérieur du camp militaire [4] des parachutistes dit « camp Muha ». J'ai également une pensée pour les nombreuses personnes d'origine Hutu disparues en 1994 victimes des opérations dites « Ville-Morte » dont les auteurs manent, depuis ces crimes, une vie tranquille d'habitude de la sensation d'avoir commis un délit. A l'occasion du dix-septième anniversaire de l'enlèvement de Félix Ntwenga et lors de la cérémonie de deuil, quelques explications sont présentées au grand public dans un souci de respect à l'égard des disparus, surtout dans ces circonstances, et au rappel, dans le cadre de la commission Vérité, de l'injustice et de la barbarie qui les [5] a frappés. Elles sont la conséquence des décisions prises par un groupe de personnes dont des Ba Hima dit Tutsi (Burundais comme Rwandais) pour s'accaparer, par tous les moyens, la gestion du pouvoir et des biens innombrables des personnes du Burundi à leur profit exclusif, officiellement depuis 1966. Ce groupe informel, tapi dans l'ombre des cercles de décisions illégales, avait entrepris dès les années 50, une véritable guerre silencieuse contre les familles [6] principalement d'origine Hutu afin d'éliminer la cohésion. Par l'intrusion de femmes placées avec une des programmes à leur solde et en créant un code de relation artificiel, la portée des actions politiques ou sociales des personnes ciblées était amoindrie, à défaut d'être anéantie. Entretemps, avec cette disposition, la famille demeurait constamment parasitée par une série de tracasseries. C'est le procédé de « l'ichneumon [7] ». A l'ancien exilé tutsi rwandais, receleur de la maison de Venant Ntwenga, mon père, sise au 112-113 du quartier de Cibitoke (Zone urbaine) et des initiateurs du système de spoliation consacré au Conseil de guerre du 6 mai 1972, je leur annonce que cette parcelle appartient à Valère Ntwenga. Cette modeste parcelle deviendra, en concertation avec lui, le lieu de mémoire de l'ensemble des disparus, bénéficiaires de la distribution des parcelles par Venant Ntwenga [8] à partir de 1968 dans cette partie de la ville de Bujumbura. Quarante ans après l'arrestation de Venant Ntwenga sur ce même lieu [9], le temps de la Restitution est arrivé. Rose Ntwenga. Montpellier, le 4 novembre 2012. ANNEXE : SERIE DE COURRIERS & GALERIE DE PORTRAITS PROPOS DE L'ENLEVEMENT DE FELIX JUNIOR NTWENGA, DIT DJUNI. Extrait de la lettre de R. Ntwenga à Père C. Marano, Kamenge, les 4 et 6 octobre 1995 (à l'ère) Merci Père de rester, de garder cette conviction qu'il faut continuer à témoigner malgré l'épreuve dramatique que vient de subir votre communauté. Voyez ici l'expression de mon estime et de ma reconnaissance. (à l'ère) 4 octobre 1995 (à l'ère) Alors que j'ai écrit ces mots il y a deux jours, et que j'étais à penser combien il va devenir de plus en plus difficile de se reconforter, voilà mon tour que je viens de perdre mon frère Kwizera Félix Juni. Il a été lynché à Bwiza hier à midi. On n'a pas encore retrouvé son corps. Ayez une pensée pour lui au cours de vos offices religieux. Il était tailleur, 30 ans, habitait à Kavumu 19 (la maison à côté de brève). Sa vie était identique à celles de tous les artisans du quartier, avec pour tout bagage et tout horizon, Kamenge. (à l'ère) 6 octobre 1995 Transcription entretien téléphonique entre R. Ntwenga et J. Mujiji, 6 octobre 1995 (à l'ère) je viens d'appeler Mujiji de la Ligue. Il m'a confirmé la mort puis m'a donné les détails. Ngo, l'ami mu Buyenzi au niveau du marché de Ruvumera. Ngo bamutwara mu Bwiza 5e avenue puis Ijabe. Ngo, les tueurs sont connus, ce sont Aimé et Dico, des amis de Cehusi. Kandi, ngo bagarutse kumurondera Cehusi, ngo bamwice nawe, heureusement siho yarari. Nubu, ngo yamuhaye conseil ngo narondere ahoyinyegeza Na Espérance nawe, baramuhakije. Ngo, le procureur général a été saisi. (à l'ère) Extrait de la lettre de R. Ntwenga à H. Ouedraogo, Union inter-africaine des droits de l'Homme (UIDH), 9 octobre 1995 (à l'ère) Merci de nous conseiller sur les démarches éventuelles à entreprendre pour retrouver le corps de Djuni Félix Kwizera, de la façon de porter plainte et de demander aux autorités d'ouvrir une enquête. Djuni Félix Kwizera, né Ntwenga Félix Junior le 2 mai 1964, à Ngagara, n° 135-136 de Mfubusa Joséphine (Désobéissance) et de Venant Ntwenga (désobéissance en 1972), résidant au n° 19 du quartier Kavumu jusqu'à la dernière opération militaire. Concernant Espérance Nahimana, qui depuis vendredi est en danger de mort, veuillez nous indiquer comment faire pour la protéger. Elle a 19 ans et est inscrite dans un lycée. (à l'ère) Extrait de la lettre 000795/95/UIDH / Objet : Disparition du corps de Kwizera Félix Junior, de H. Ouedraogo, Union inter-africaine des droits de l'Homme à H. Abdela, représentant du S.G. de l'ONU à Bujumbura, 9 octobre 1995 (à l'ère) J'ai été saisi par la famille de Kwizera Félix Junior âgé de 30 ans, tailleur de son état, a été enlevé jeudi dans la matinée à Buyenzi puis conduit à Bwiza sur l'avenue où il aurait été poignardé à la gorge et sur le côté. Son corps avait été déposé dans la camionnette de la zone. Le corps de l'intéressé a été jeté à la décharge publique du jeudi au samedi puis aurait disparu. La famille

souhaiterait retrouver le corps pour les cÃ©rÃ©monies coutumiÃ©res. Elle souhaiterait que le corps soit dÃ©posÃ© Ã la morgue LÃ©intÃ©ressÃ© qui sÃ©appelle Ã«Ã DjuniÃ » de son surnom nÃ©avait pas de problÃ©me avec les personnes de son entourage. RÃ©soudre ce problÃ©me, retrouver le corps du dÃ©nommÃ© FÃ©lix Kwizera dit Ã«Ã DjuniÃ » constituerait un symboledÃ©espoir dans le Burundi dÃ©aujourdÃ©hui. Je vous prie de tout mettre en Ã©uvre pour se faire. (Ã©) Extrait de la lettre de Ntwenga Ã des amis, 12 octobre 1995 Voici la suite de lÃ©Histoire Ã : Mardi matin le 10/10/1995, jÃ©ai appelÃ© Mujiji pour demander oÃ¹ en Ã©taient les recherches. MamÃ©s (de son cÃ©tÃ© avec son service), avait Ã©tÃ© Ã la mairie au service de ramassage quotidien des cadavres sans succÃ©s, sans trace dÃ©un dÃ©but dÃ©indice sur Juni. Tiens-toi bien, Mujiji mÃ©ditÃ© : Ã«Ã Mais ton frÃ©re Ã©tait retrouvÃ© sur lÃ©avenue de la mort plus haut que Jabe. Les gendarmes ont enlevÃ© moi-mÃ©me jÃ©ai procÃ©dÃ© Ã lÃ©identification de son corps Ã la morgue avec Cehusi. Puis les gendarmes ont Ã©tÃ© lÃ©savait oÃ¹. CÃ©tait vendredi soir.Ã » JÃ©Ã©tais effondrÃ©, atterrÃ©. Mujiji, tu nÃ©as pas pu me faire une chose par mon frÃ©re dans une fosse commune. CÃ©tait inadmissible quÃ©il nÃ©ait pas envoyÃ© un fax pour prÃ©venir. Vous voyez, Juni a Ã©tÃ© tuÃ© jeudi midi. Mujiji a aussitÃ©t Ã©tÃ© en charge du dossier Ã la Ligue Iteka et nÃ©a pas pris la peine de prÃ©voir mais prend la dÃ©cision de lÃ©enterrement Ã la sauvetteÃ ! Ca veut dire beaucoup de choses, de complicitÃ© avec les assassins, dissimulation de preuves pour lÃ©enquÃ©te ultÃ©rieure, en tous cas, beaucoup de vilaines choses. En tant quÃ©amiÃ » [Mujiji Ã©tait un de mes collÃ©gues de longue date Ã lÃ©Agence burundaise de presse], cÃ©est bizarre autour dÃ©un Ã©vÃ©nement pareil, en tant que militant des droits de lÃ©Homme, couvrir les assassins est inouÃ©, symptÃ©me de la mÃ©canique du crime parfait, qui est bien rÃ©dÃ©e au Burundi. MamÃ©Rose tient tranquillement son stand au marchÃ© Jabe, comme si de rien nÃ©Ã©tait. Juni nÃ©est pas son fils. Cehusi est menacÃ© de mort selon Mujiji. Et Philo pensait le contraireÃ ! Priez pour eux. Je nÃ©ose plus appeler. Je me suis mis Ã dos toute la Ligue. Ngo mvuga nabiÃ©! je devrai utiliser des mots plus polis. Avec mes requÃ©tes jÃ©ai mis toute ma famille en danger de mort. Ils risquent de se faire tuer parce quÃ©ils sont tÃ©moins, selon Mujiji. Et lui, nÃ©est-il pas tÃ©moinsÃ ? Est-il en dangerÃ ? Je ne savais pas que demander le dÃ©un assassinÃ© induirait autant de dÃ©gÃ©ts. CÃ©est trop tard maintenant. Il aurait dÃ©me le dire vendredi aprÃ©s-midi. (Ã©) Extrait de la lettre dÃ©A. Nshimiye Ã Ã R. Ntwenga, 28 octobre 1995 (Ã©) Nous sommes bien portants. EspÃ©rance dÃ©jÃ au ZaÃ©re et suit bien ses cours. (Ã©) JÃ©Ã©tais lui rendre visiteÃ©. je ne peux pas passer la riviÃ©re Risizi [frontiÃ©re le Burundi] car il paraÃ©t que Cehusi veut ma peau. La maison de Kamenge est dÃ©jÃ dÃ©molieÃ : plus de toitureÃ ; portes, antivols, fenÃ©tre, pillÃ©s, compteurs (eau et Ã©lectricitÃ©) partisÃ ; IvyerekeyeÃ lÃ©assassinat de DJUNI, narakubwiye ko jÃ©ai tout suivre jusquÃ©Ã la fin. Djuni a Ã©tÃ© tuÃ© aprÃ©s une semaine, enfermÃ© dans une cellule au Jabe, lÃ©oÃ¹ Cehusi passait faire des interrogatoires et des tortures atroces. Il a faussÃ© toutes les pistes pour quÃ©on ne le trouve pas et nous faire croire quÃ©aprÃ©s huit jours Djuni nÃ©existait plus. Soit disant quÃ©il [Cehusi] possÃ©de les papiers des parcelles de Kamenge doit Ã©liminer aussi ValÃ©re [mon frÃ©re]. [Ã propos dÃ©EspÃ©rance] On se croisa. Elle sÃ©tonna de me voir vivant et me dit tout. Mu buzima yuko kwÃ©isi wemera vyinshi Extrait de la lettre dÃ©A. Nshimiye Ã Ã R. Ntwenga, 10 novembre 1995 (Ã©) de notre part cÃ©est un peu bien, on sÃ©arrange pour vivre bien que je ne suis pas autorisÃ© de mettre mes pieds en ville (Ã©) de Vincent Munyerari Ã Cehusi, 8 janvier 1996 (Ã©) Beau frÃ©re Bosco, BonjourÃ ! Bosco biteÃ ? aho y Buja mumeze mute twebwe ino twamaze kumenyera kandi ubu naronse aho nkora na mamam AnaÃ©s Urumva twagize chanceÃ ; na AnaÃ©s ameze neza ntiyigeze agira probleme nimwe. Nashaka nawe uze utubwira amakuru yawe aho kuko ndaziko hari ama histoires menshi. Bosco vraiment nizere ko wadutegereye kuko ntakundi byari kugenda nizereko ko tuzabonana vuba. Iyi photo niyo bamufotoye kuri Bonne AnnÃ©e urabona ko yari aberewe. (Ã©) Traduction approximative Extrait de la lettre de G. Kankindi Ã Ã R. Ntwenga, 10 janvier 1996 (Ã©) On mÃ©a dit que EspÃ©rance a Ã©tÃ© obligÃ©e de sÃ©exiler parce quÃ©elle lÃ©enlÃ©vement de Juni. Yo hari kwi Jabe et votre sÃ©ur qui avait fait lÃ©ESTA (la brune lÃ©, jÃ©oublie son nom) Ã©tait en voyage avec les Ã«Ã sans-Ã©checsÃ » qui lÃ©avaient enlevÃ©. EspÃ©rance et Arthur ont traitÃ© votre sÃ©ur pour quÃ©elle fasse libÃ©rÃ©elle a refusÃ©, pour ne pas se faire mal voir, disait-elle. Il paraÃ©t mÃ©me que cÃ©est elle qui prÃ©parait la nourriture pour ces jeunes. Alors ces jeunes ont menacÃ© de sÃ©en prendre aussi Ã EspÃ©rance pour quÃ©elle ne les dÃ©nonce pas, ce qui lÃ©a sÃ©exiler. Parce quÃ©il paraÃ©t que Juni a passÃ© toute une semaine dans les mains de ces vampires avant dÃ©Ã©tre lÃ©assassinÃ©. Et voilÃ© lÃ©ignoble histoire, comment elle sÃ©est passÃ©e. Rose, sache que Ã«Ã cÃ©est le cheval que tu es te tueÃ ». Si ce nÃ©Ã©tait pas votre sÃ©ur, Juni ne devait pas mourir. Mais cÃ©est Ã©sa la rÃ©compense des humains. Et A aussi. Comme cÃ©est lui qui a recherchÃ© les moyens de sÃ©exiler [pour EspÃ©rance], il est recherchÃ© jusquÃ©Ã lÃ©endroit vu Ã Gatumba et il ne pouvait pas quitter cette zone sauf pour aller au ZaÃ©re. (Ã©) Extrait de la lettre de ValÃ©reÃ NtwengaÃ Ã Ã R. Ntwenga, 6 juin 2000 (Ã©) Au sujet de la disparition de Junior, Cehusi en sait beaucoup. Il a tentÃ© et a voulu faire tuer ARTHUR pour quÃ©il nÃ©ait aucune trace derriÃ©re lui. Parce quÃ©ARTHUR est le seul et vrai tÃ©moins qui vÃ©cut les minutes de notre cher petit frÃ©re. ARTHUR a passÃ© entre les mailles Ã©troites dÃ©un filet tendu dans lÃ©ombre par les ravisseurs de Jr [Junior]. ARTHUR est dÃ©jÃ de retour au pays. Il est Ã BUYENZI. Nous nous sommes rencontrÃ©s. Il est en forme mais il a maigri. Tu sais les souffrances de lÃ©exil. (Ã©) Cehusi quant Ã lui, il est Ã NAIROBI avec les papiers des 2 parcelles qui nous restent. (Ã©) GALERIE DE PHOTOS De gauche Ã droiteÃ : Bosco Sindihubura (Cehusi), FÃ©lix Junior (Djuni), Rose Ntwenga Ã Kamenge, milieu des annÃ©es 80.Ã Cehusi et Djuni, Ã Kamenge, milieu des annÃ©es 80.Ã De gauche Ã droiteÃ : DÃ©sirÃ©, ami ZaÃ©rois, Djuni, Cehusi, ami burundais (nom Ã complÃ©ter), LÃ©un des fils du voisin chauffeur de poids-lourds,Ã de Kavumu (Kamenge) Piston. Milieu des annÃ©es 80 au cercle nautique de Bujumbura.Ã Photo datant des annÃ©es 80. Bosco Sindihubura (Cehusi), nÃ© le 25 novembre 1965 Ã Bwiza de pÃ©re muhussa (nom Ã prÃ©ciser pour lui) et de Marcelline NdikumanaÃ , ma mÃ©re (divorcÃ©e lÃ©galement de Venant Ntwenga en 1963). Le pÃ©re naturel de Cehusi sÃ©est retrouvÃ© sanctionnÃ© pour sortie frauduleuseÃ de pierres prÃ©cieuses du Congo en 1966 ou 1967 par le rÃ©gime de J.D. Mobutu. Des indications plus prÃ©cises sont Ã trouver dans la presse congolaise de lÃ©Ã©poque.Ã Photo datant des annÃ©es 80.Ã FÃ©lix Junior Ntwenga ( Djuni) est nÃ© le 2 mai 1964 Ã lÃ©Ocaf au 135/136 de Venant Ntwenga, mon pÃ©re, etÃ de JosÃ©phine Mfubusa, femme placÃ©e par Bernard Kayibigi, (fonctionnaire au ministÃ©re de la justice, puis, Procureur de la RÃ©publique au moment du gÃ©nocide de 1972-1973). Ã Photo datant des annÃ©es 90.Ã DieudonnÃ© Nicimpaye (DiyÃ©), de frÃ©re de Djuni (du cÃ©tÃ© de sa mÃ©re) est nÃ© Ã lÃ©Ocaf au 135/136 (date approximative) en 1966 de JosÃ©phine Mfubusa mÃ©re de Djuni) et de Bernard Kayibigi, fonctionnaire au ministÃ©re de la justice, puis, Procureur de la RÃ©publique au

moment du génocide de 1972-1973. Cette naissance a eu lieu pendant la longue incarcération de Venant Ntwenga d'octobre 1965 à décembre 1966. Photo datant des années 90. Espérance est née le 11 décembre 1974 à secteur C n°29 d'Honorata Christine Ntwenga et de Robert, l'un des neveux ou cousins de Paul Morisho, notre Tuteur juillet 1972 au 31 décembre 1973. Elle était présente sur le lieu de détermination illégale de Djuni dans une maison du quartier de Jabe. Photo au milieu des années 80. Selon les messages du major Ndabemeye, il a été partie prenante dans la préparation et l'élaboration de l'enlèvement de Félix Junior dit Djuni pour brouiller les pistes de recherche aussitôt, après la disparition de Djuni, il a décidé de s'entablier avec ma sœur Patricia Philote à Kibungo (Rwanda) d'origine de ses parents établis à Kamenge après les troubles de novembre 1959. Au centre, Patricia Ntwenga (en blanc entourée de ses amies et voisines. Patricia Philote Ntwenga (en bas à droite sur la photo ci-contre) est née le 8 octobre 1968 à Kamenge Secteur C n°29 de Venant Ntwenga et de Marcelline Ndikumana. Sa marraine, Vronique Nyabworo, l'épouse de Nicodème disparu en 1972, a été institutrice à l'école primaire de Nyabagera. Photo : Groupe connaissances milieu des années 80 (à compléter) Joseph Mujiji, d'abord instituteur dans la province de Muramvya, puis photographe à l'agence burundaise de presse, A.B.P. (années 80). Il est salarié de la Ligue ITEKA en 1995. Actuellement président de la Coalition des hommes contre la violence faite aux femmes [1] Certains ont des liens de famille (ou autres) avec le service de guet et de nuisance, mis en œuvre par des Tutsi rwandais et Burundais, notamment contre ma famille française, dans l'agglomération de Montpellier (France), mon lieu de résidence depuis 1989. En plus de la médisance et les divers actes de dégradation, ils ont rousé à dérober le courrier daté de 1979 du procureur Bernard Kayibigi au moment du génocide de 1972-1973 sans laisser de trace d'effraction. [2] Extrait du témoignage d'Espérance, consignés en 2003. « Ainsi, le 4 octobre 1995, à proximité d'une barrière proche du marché Ruvumera dans le quartier de Buyenzi, le bus dans lequel se sont trouvés Félix Junior et son ami Arthur, a été arrêté. Deux jeunes adultes de leur connaissance sont montés à l'intérieur du bus. Ils ont retiré les clés de la table de bord. Félix Junior a été prié de descendre. Son ami Arthur a tourné son visage de côté pour passer inaperçu. - Descends ! lui ont dit les deux jeunes hommes de sa connaissance. C'est ton frère Basalt [surnom donné à Bosco Sindiheburu, dit aussi Cehusi] qui demande à te parler. - Moi, aussi, a répondu Junior, j'ai des choses à lui dire. De la position de Ruvumera, lieu de l'arrestation, ses ravisseurs et lui, ont marché tranquillement. Mais après avoir traversé l'avenue du peuple murundi, celle qui sépare les quartiers de Bwiza et de Buyenzi, les ravisseurs ont eu des propos insultants. Quelques pas ensemble plus loin, sur la cinquième avenue de Bwiza, ils ont commencé à le frapper. Conduit violemment dans la cour intérieure de la parcelle où Basalt louait en colocation un deux pièces, Félix Junior a été assis. Entre-temps, Arthur s'est déplacé pour avertir Espérance, mais elle n'était pas dans le quartier de Katuru, ils l'ont capturée ! C'est Basalt qui l'a demandée. C'est ce que les ravisseurs ont dit. Alors, Espérance, a rappelé Arthur. Toi, tu peux lui parler, a-t-il ajouté. Vas-y ! Il ne faut pas que lui arrive malheur à Djuni. Elle a accouru à l'assurance et l'autorité de quelqu'un pour qui le rappel des liens de famille suffit. Du simple fait de franchir la parcelle chez son oncle Cehusi à la cinquième avenue de Bwiza, Espérance s'est retrouvée en état d'arrestation côté des de son oncle Djuni. Les ravisseurs les ont ensuite dirigés vers le quartier de Jabe, dans une maison de quatre à cinq pièces, d'habitation de ses propriétaires, en ces temps d'épuration ethnique. Et là, plusieurs personnes connues des membres de ma famille sont passés les voir, animés d'une curiosité satisfaite. Un va-et-vient de voitures et de personnes se sont rendus sur ce lieu improvisé de détermination. L'insulte à la bouche, Espérance a protesté contre l'acte de cette séquestration. Elle s'est adressée aux ravisseurs avec une telle véhémence que Djuni lui a demandé de se calmer. Entre-temps, l'un des ravisseurs lui a glissé un chapelet. Mon frère l'a tenu bien en main et a prié. Puis, à coup, les ravisseurs sont revenus vers eux. Ils ont offert à Djuni une cigarette qu'il a fumée. A peine entamée, ils lui ont ordonné de les suivre, seul. L'instant d'après, Espérance a entendu de grands cris. A son tour, les ravisseurs lui ont ordonné de partir. L'insulte toujours à la bouche, elle a d'abord refusé. « À - Ouvre ! est Djuni ? Qu'avez-vous fait ? s'est débattue. Sans lui répondre, l'un des ravisseurs l'a accompagnée de force prendre le bus afin de regagner le quartier. [3] Description du cas de génocide de 1965 et de celui de 1972 au Burundi. Cfr Rapport Whitaker : Rapport sur la question de la prévention et de la condamnation du crime de génocide, préparé par Benjamin Whitaker, Conseil économique et social des Nations Unies, commission des droits de l'Homme, sous-commission sur la prévention de la discrimination et la protection des minorités, 38<sup>ème</sup> session, item 4 de l'agenda prévisionnel, <http://www.preventgenocide.org/prevent/UNdocs/whitaker/>, E/CN.4/Sub.2/1985/6 <sup>ème</sup> 2 Juillet 1985, [4] <sup>ème</sup> comme à Gitega fin avril 1972, le même procédé a été utilisé pour se débarrasser du corps du prince Charles Ndizeye intronisé Ntare 1966. Dans d'autres camps militaires des Forces armées burundaises (FAB) à travers le Burundi, de nombreux Hutu assassinés en 1972-1973 ont subi le même traitement de négligence. [5] Djuni, ainsi que de nombreux jeunes Hutu, survivants et descendants des « disparus de 1972-73 », dont : - Bosco, inscrit à l'École Technique secondaire en 1972. C'est Bosco Sindiheburu qui a indiqué aux autres jeunes sa cachette dans le quartier de Bwiza. - Baudouin, son grand frère, inscrit à l'Athlète secondaire en 1972. C'est l'un des fils de la femme placée, c'est à dire le demi-frère de Baudouin) qui a livré aux militaires la cachette dans les végétations de la rivière Ntakangwa, de Baudouin, sa femme et ses trois enfants. - Alexis Hatungimana, alias Bucucu, inscrit à l'Athlète secondaire en 1972. Il a été arrêté en début de soirée à une position militaire à la sortie de Kamenge, Les noms des guetteurs et des commanditaires. A compléter. - Emmanuel, le fils de Daniel et Lucie (mes Tuteurs depuis 1963, après le divorce de mes parents) résidait à Isale (dans la province de Bujumbura Rural) où il animait une association rassemblant les Taxi-vélo des alentours. Les circonstances de sa disparition, A compléter. - Savimbi, de la résistance armée à Kamenge après octobre 1993. Il n'est pas mort au combat, ni sur un champ de bataille, mais dans un sombre cachot de la ville de Bukavu (Sud Kivu- RDC. Congo) à la demande de Sylvestre. « À - Lequel ? - Celui qui est devenu président. Son lieu d'attache, c'est chez Sylvana et son mari Dominique, le chef de quartier, membre de l'Uprona, quartier Kavumu Fonds avance. À » - Pourquoi cet ordre ? Parce qu'il ne voulait pas suivre ou accepter les ordres de Sylvestre. Sa les trouvait absurdes. (Premier récit en Swahili). Témoignage oral que ses amis m'ont fait parvenir. A eux d'indiquer

aussi, l'emplacement de cette prison, les noms des deux militaires qui ont battu mort. Savimbi est visible dans un reportage, dans la série « Populations en danger », pour le compte de Médécins du Monde. Titre : Burundi/Sous la terreur. Un film de Eyal Sivan, documentaire de 13mn, réalisé en 1996 ; A compléter par d'autres témoignages et documents. Lire, aussi, pour mieux comprendre cette période : Rencontres pour la Paix, - DOSSIER BURUNDI - par André De Brouwer, Octobre 2010. [http://www.burundibwacu.info/IMG/pdf/Le\\_bilan\\_burundais.pdf](http://www.burundibwacu.info/IMG/pdf/Le_bilan_burundais.pdf)[6] Le cas Anaclet Burundi en 1964. Cfr le procès dit de l'Affaire Kamatari. Les conversations des connaissances de sa deuxième femme (Tutsi rwandaise) dans son Bar de Kamenge, ont été l'origine de son incarcération vie, malgré la défense de Maître Simonian, le chargé des questions juridiques à la cour royale. (à l'!) [7] Il s'agit d'un insecte hyménoptère. Les Ichneumons (nom en Kirundi, à compléter) pondent leurs oeufs sur ou dans le corps d'un hôte (un autre insecte, souvent une chenille ou un autre type de larve) qui servira de garde-manger pour leur progéniture. C'est ainsi qu'une fois l'éclosion, la larve de l'ichneumon s'installe confortablement dans le corps de l'hôte et commence à digérer maître hôte en question : d'abord ce qui n'est pas vital comme les graisses, l'intestin et certains muscles puis, alors que le développement de la larve est bien avancé, les organes vitaux sont ingérés. (Extrait du Blog de J.S. Bouchard) Cette stratégie à l'œuvre au Burundi consiste ainsi à s'introduire, coûte que coûte, dans l'intimité d'autrui. Et par touches anodines, commencer à critiquer et à afficher un certain mépris. Puis, harceler et peser sans cesse sur une orientation ou une décision importante de quelqu'un (quelque soit son statut social) jusqu'à le dévitaliser au point de faire perdre son sens critique. Après l'anticipation et le spolier de tout, ne sont que les conséquences recherchées de la manipulation de départ. [8] C'est en compensation de son désengagement de la société Industrie et Commerce au Burundi (I.C.B.) que cette responsabilité avait été donnée à mon père, au cours de tractations forcées, menées par le major Thomas Ndabemeye, chef d'état-major de l'armée burundaise dont les bureaux étaient situés dans le centre-ville de Bujumbura. Quant à la transaction finale, elle avait été demandée par Désiré Makuza, capitaine dans l'armée du Rwanda (A.L.R.). En cette année 1968, son état-major provisoire était localisé dans le quartier 1 de l'Ocaf/Ngaga. Sur d'autres lieux, nombre d'autres personnes d'origine Hutu ont été arrêtées puis « portées disparues ». Ndikumana, l'école primaire du Copico, Daniel Mpfanuguhora, la Banque de crédit de Bujumbura, Valentin Sebusa à la station essence du Q, 3A, Muyogoro, à compléter, le père de Kid (Garde du corps civil du candidat Melchior Ndadaye), l'école primaire du Q.3 dont il était le directeur, Jean ou Joseph, le père adoptif de Hatiya, à compléter, Nicodème, le parrain de Philo, sur le marché de Ruvir, Simon Mumpaye, à compléter, Moteri, à compléter, le deuxième fils de Moteri, l'école secondaire de l'Ecole normale de l'Etat, N'gré-Fat, au ministère de géologies et Mamera, l'université officielle du Burundi (U.O.B.) A Rappeler et à Compléter pour le respect de Chacun et de Tous